

Comptabilité approfondie

Cas ANJAR

Objectifs :

Les traitements comptables relatifs aux subventions d'investissements :

- Affectation de la subvention sur un bien non amortissable et sur un bien amortissable,
- Acquisition des immobilisations,
- Calcul d'amortissements,
- Evaluation des quotes-parts à virer au résultat,
- Régularisations de cession d'un bien amortissable subventionné,
- Qualification fiscale du résultat de cession.

Pré-requis : Cours et TD sur l'enregistrement des opérations courantes.

Matériel nécessaire :

- Pan de comptes,
- Tableur Excel,
- Sujet sur document ou à l'écran,
- Tableaux vides (documents ou tableaux Excel).

Possibilités d'utilisation :

- Sujet du TD au format Word,
- Tableaux au format Excel,
- Utilisation ou non des tableaux fournis au format Excel,
- Sujet possible pour un contrôle.

Corrigé : Disponible (fichier Excel).

Déroulement :

- 1°) Répartition la subvention entre plu biens acquis et subventionnés ?
- 2°) Evaluer le montant de subvention affecté à chaque élément.
- 3°) Préciser les modalités de virement des subventions aux résultats.
- 4°) Enregistrer toutes les écritures de l'exercice N.
- 5°) Régulariser l'opération de cession d'un bien amortissable subventionné.
- 6°) Evaluer et qualifier le résultat de cession.

Durée :

Environ 1 heure selon les supports utilisés et niveau d'autonomie de l'étudiant.

TABLE DES MATIERES

1. Enoncé.....	3
2. Travail à faire.....	3
3. Documents.....	3
3.1. Document 1.	3
3.2. Document 2.	4
4. Annexes.	4
4.1. Annexe 1.....	4
4.2. Annexe 2.....	5
4.3. Annexe 3.....	5

1. Enoncé.

La société ANJAR a décidé de délocaliser une partie de son activité industrielle dans une zone de revitalisation rurale.

A ce titre, elle a sollicité des aides financières auprès de diverses collectivités territoriales dont le Conseil Régional.

Après délibération, le Conseil Régional, considérant que ce projet industriel contribuera au développement économique de la région, accorde une subvention d'investissement.

On vous communique les documents et annexes suivants :

- Document 1 : Chronologie du projet pour la société.
- Document 2 : Informations complémentaires.
- Annexe 1 : Bordereau de saisie – Journal unique – Année N.
- Annexe 1 : Bordereau de saisie – Journal unique – Année N+3.
- Annexe 2 : Tableau de calcul du résultat fiscal de cession.

2. Travail à faire.

1°) Comment répartir la subvention entre les trois biens acquis et subventionnés ?

2°) Evaluer le montant de subvention affecté à chaque élément.

3°) Préciser les modalités de virement des subventions aux résultats.

4°) Enregistrer toutes les écritures de l'exercice N.

5°) Régulariser l'opération de cession du bien amortissable subventionné au cours de l'année N+3.

6°) Evaluer et qualifier le résultat de cession.

3. Documents.

3.1. Document 1.

Chronologie du projet pour la société

Le 10 février N, réception de la notification de l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 264 000 € destinée à financer partiellement l'acquisition d'un terrain, d'une construction et de matériel industriel.

L'avis d'octroi de la subvention fait état d'une clause d'inaliénabilité de 6 ans.

Le 15 mars, un avis de crédit reçu de la banque indique le virement de la subvention.

Le 1^{er} juin, jour de signature de l'acte, acquisition d'un ensemble immobilier composé :

- d'un terrain d'une valeur de 80 000 €. Pas de TVA,
- d'un bâtiment d'une valeur de 240 000 € HT. TVA aux taux normal.

Les droits de mutations s'élèvent à 44 000 € et les honoraires du notaire à 2 000 € HT.

L'ensemble est réglé le jour même par chèque bancaire à l'ordre du notaire.

Le 1^{er} septembre N, acquisition d'un matériel industriel d'une valeur de 120 000 € HT.

Il est mis en service le jour même. Règlement par lettre de change magnétique au 15 octobre N.

3.2. Document 2.

Informations complémentaires

Les droits de mutations, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Les durées prévues d'utilisation sont respectivement de :

- 20 ans pour la construction,
- 5 ans pour le matériel.

Le mode d'amortissement qui traduit le mieux la consommation des avantages économiques attendus est le mode linéaire.

Les résultats de la société sont régulièrement bénéficiaires.

Les dirigeants ont décidé de bénéficier des avantages fiscaux que procure l'échelonnement de la reprise de subvention.

Le 30 octobre N + 3, le matériel est cédé au prix HT de 30 000 €.

4. Annexes.

4.1. Annexe 1.

Bordereau de saisie - Journal unique Année N - Entreprise ANJAR					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Avis d'octroi de la subvention		
			Encaissement de la subvention		
			Acquisition de l'ensemble immobilier		
			Acquisition du matériel industriel		
			Amortissements de l'exercice		
			Subvention virée aux résultats		
Totaux					

4.2. Annexe 2.

Bordereau de saisie - Journal unique Année N+3 - Entreprise ANJAR					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Cession du matériel		
			Dotation complémentaire		
			Sortie du bien du patrimoine		
			Virement anticipé du reliquat de subvention		
			Solde du montant initial de la convention affectée au matériel cédé		
Totaux					

4.3. Annexe 3.

Résultat fiscal de cession - Entreprise SANILEC	
Eléments	Montants
Valeur d'origine	
Amortissements	
Valeur comptable nette	
Prix de cession	
Résultat de cession	